

Les lourds soupçons des ex-salariés de Camaïeu concernant leur entreprise en faillite

Deux jours après la liquidation de l'enseigne, la CGT entame une procédure pour avoir accès aux comptes des sociétés de l'ancien propriétaire.

Par [Juliette Garnier](#) et [Florence Traullé](#)(Lille, correspondante)

Publié le 06 octobre 2022



Des employés licenciés par l'enseigne se sont rassemblés devant le siège social de Camaïeu à l'appel de la CGT, à Roubaix (Nord), le 4 octobre 2022. JEREMY PAOLONI / ENCORAGE POUR « LE MONDE »

A Roubaix (Nord), la colère monte. Une centaine de salariés de Camaïeu se sont rassemblés, mardi 4 octobre, à l'appel de la CGT, devant le siège de l'enseigne liquidée le 28 septembre. Deux ans après sa reprise par la Financière immobilière bordelaise (FIB), société de l'homme d'affaires bordelais Michel Ohayon, [l'ensemble des 511 magasins Camaïeu ont fermé leurs portes samedi 1^{er} octobre](#). « Ce qu'on nous avait promis à la reprise en 2020, ce n'était que des beaux discours », enrage Thierry Siwik, délégué syndical CGT.

Le syndicat entend engager une procédure en responsabilité civile à l'encontre de M. Ohayon et de la direction de l'entreprise. Avec l'appui de l'avocat Fiodor Rilov, la CGT va d'abord tenter d'obtenir tous les documents comptables « *de Camaieu, comme des autres entités du groupe FIB* », explique M^e Rilov. Ce dernier admet qu'une procédure en responsabilité « *ne permettra pas de retrouver votre emploi mais il faut aller en justice pour obtenir de vraies indemnités* », a-t-il dit aux salariés. En fin de journée, une cinquantaine d'entre eux lui ont donné mandat, précise M^e Rilov.

Mobiliser les 2 126 salariés concernés par la liquidation, après le départ des employés en CDD, ne sera pas facile. La plupart ne résident pas dans le Nord. La CGT de Roubaix le sait. « *Camaieu, c'est chez vous ! Il faut squatter ! Il faut de la colère et pas des larmes !* », s'est emporté l'un de ses représentants, en haranguant les manifestants, peu avant qu'une cinquantaine d'entre eux n'arrache les grilles de l'établissement et ne l'occupe un temps.



Des employés s'introduisent sur le site du siège social de Camaieu, lors d'un rassemblement après leur licenciement, à Roubaix (Nord), le 4 octobre 2022. JEREMY PAOLONI / ENCORAGE POUR « LE MONDE »

De « zéro dette » au redressement judiciaire

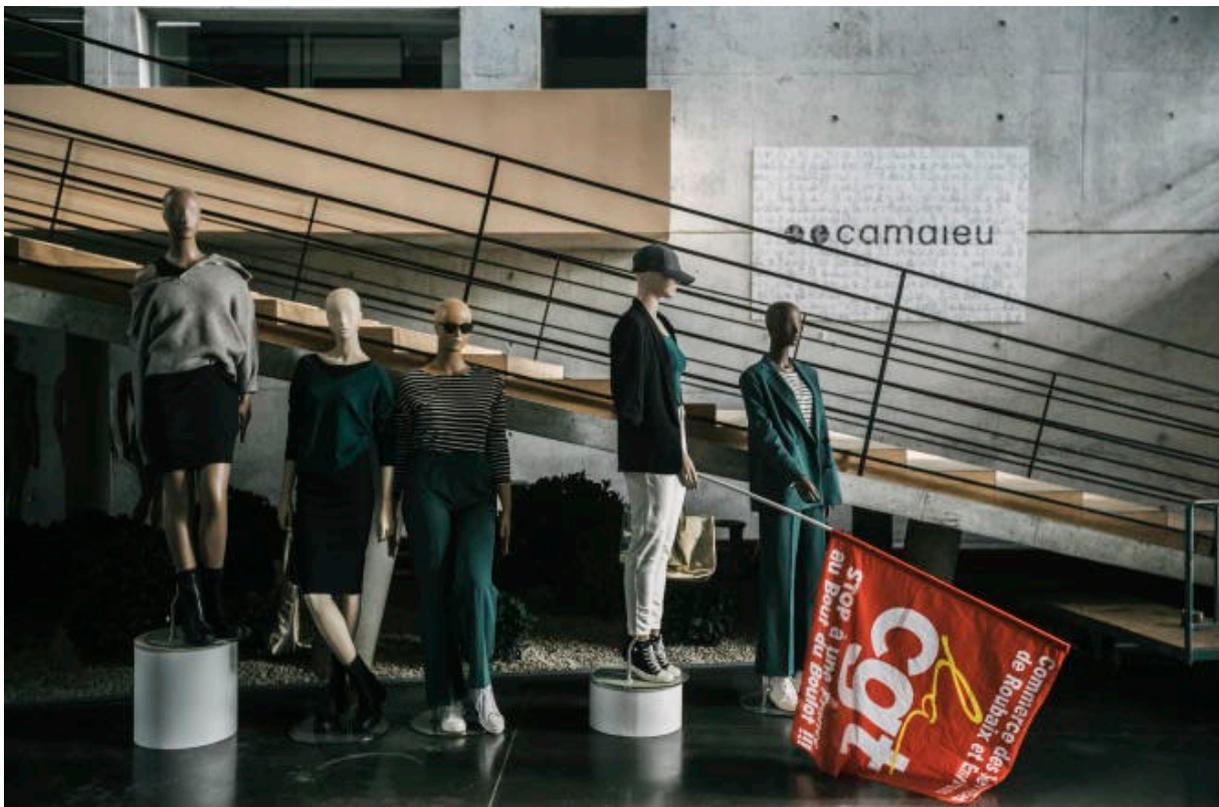
L'opération de la CGT tient du coup de poing, à la veille de l'ouverture des négociations du plan social. Elle pourrait cependant gagner en ampleur. Car, partout en France, les salariés Camaieu ne comprennent pas comment l'entreprise reprise par la FIB en août 2020 « *avec zéro dette* » s'est retrouvée en redressement judiciaire à l'été 2022 et liquidée le 27 septembre faute de trésorerie, entraînant le licenciement de 2 600 personnes.

Les explications avancées par Wilhelm Hubner, président de Hermione People & Brands (HPB), division distribution de la FIB, ne « *tiennent pas* », avance un employé. Cet ancien

patron d'Auchan en France a toujours évoqué le Covid-19, la crise et une cyberattaque qui lui aurait coûté 40 millions d'euros. Beaucoup estiment que « *ça n'explique pas les 250 millions d'euros de dettes contractées en deux ans* » et surtout les pertes de 146 millions d'euros à fin juin 2022. D'autant que l'enseigne aux 228 millions d'euros de chiffre d'affaires ne payait ni ses loyers ni ses marchandises.

M. Hubner avait pourtant démenti (...) tout risque de cessation de paiements

Plusieurs salariés du siège dénoncent désormais les fautes de gestion de la direction. Interrogée par *Le Monde*, cette dernière n'a pas répondu à nos appels. « *Dès avril, elle aurait dû se déclarer en cessation de paiements* », s'agace un ancien salarié, en assurant que tout le monde « *savait qu'[ils] n'allai[en]t pas passer l'été* ». M. Hubner avait pourtant démenti devant les représentants du personnel tout risque de cessation de paiements. Interrogé par *Le Monde*, il avait réitéré cette promesse, le 24 juin.



Un drapeau de la CGT installé sur un mannequin, dans les locaux du siège social de Camaïeu, en marge d'un rassemblement d'environ 80 employés licenciés, à Roubaix (Nord), le 4 octobre 2022. JEREMY PAOLONI / ENCRAGE POUR « LE MONDE »

69 millions d'euros d'impayés

Or, un mois plus tard, le couperet tombe. Devant les juges du tribunal de commerce de Lille, M. Hubner explique que le « *dépôt de bilan s'impose* ». Le montant des impayés aux bailleurs atteint alors 69 millions d'euros.

Au tribunal de commerce de Lille, le 27 juillet, en audience dans le cadre de la procédure, le vice-procureur de la République, Michaël Bonnet, s'en alarme. « *Pourquoi les sommes dues (...) n'ont pas été provisionnées ?* », demande le représentant du parquet. « *Ne serait-ce pas*

de la cavalerie ? », s'interroge-t-il. Et qu'est devenu l'engagement de M. Ohayon de « soutenir financièrement Camaieu » ? Car, rappelle-t-il, en 2020, devant ce même tribunal, l'homme d'affaires s'était engagé à « mobiliser la trésorerie de son groupe à hauteur de 57 millions d'euros », comme l'atteste le jugement du 17 août 2020.

« Une structure pyramidale où une entreprise renfloue une autre »

La gestion de M. Ohayon est désormais sous le feu des projecteurs. Au lendemain de la liquidation judiciaire de Camaieu, les services de Bercy assurent « *rester vigilants* » en rappelant que « *l'Etat est engagé financièrement à travers les prêts garantis par l'Etat (PGE)* ». Or, les filiales de la FIB en ont bénéficié. La justice « *gagnerait à s'intéresser au flux de trésorerie entre les différentes filiales de la FIB* », rapporte un connaisseur du dossier, en évoquant « *une structure pyramidale où une entreprise renfloue une autre* ». Car la FIB détient indirectement d'autres actifs de la distribution : 22 magasins Galeries Lafayette, l'enseigne de jouets La Grande Récré, mais aussi les magasins Gap et, surtout, depuis fin 2021, la chaîne Go Sport.

Rallye, holding de Jean-Charles Naouri, premier actionnaire de Casino, a alors cédé les boutiques d'articles de sport pour 1 euro à la FIB. L'enseigne a obtenu deux PGE : 35 millions d'euros en mai 2020 et 20 millions d'euros, le 28 juin 2021, soit quatre mois après le début des négociations exclusives entre Rallye et la FIB. L'Autorité de la concurrence a autorisé cette cession fin 2021. Peu après, avance un connaisseur du dossier, en dépit de la législation « *qui l'interdit dans le cadre d'un PGE* », « *près d'une quinzaine de millions d'euros ont été transférés à Camaieu, tandis qu'environ cinq ont été virés au Trianon Palace* », hôtel de 200 chambres dont M. Ohayon a racheté les murs pour moitié par endettement en 2014. « *D'autres transferts ont été opérés en sens inverse ou vers d'autres sociétés de la FIB* », avance aussi cette source.

Angoisse au siège de Go Sport

Au siège de Go Sport, à Sassenage (Isère), l'angoisse gagne les salariés. « *Parce que bientôt ce sera notre tour d'être au plus mal !* », juge Laurence Labaurie, élue FO. Chez Gap, aussi, l'inquiétude est grande. L'antenne française de l'enseigne américaine est entrée dans le giron de la HPB, en avril 2021. La femme de M. Hubner, Bérengère Hubner, ancienne de chez Auchan et Kiabi, en a pris la direction à l'été 2021.

Le parquet de Lille ouvrira-t-il une enquête judiciaire à l'encontre de M. Ohayon, qui dispose d'un avocat réputé en la personne d'Olivier Pardo, défenseur de Bernard Tapie et d'Eric Zemmour ? « *Ce serait légitime. Mais l'Etat n'y a probablement aucun intérêt* », estime l'avocat d'un des créanciers. Car cette procédure pourrait entraîner une hécatombe sociale. La FIB est désormais un gros employeur en France : il fait travailler 2 000 personnes chez Go Sport, 1 000 chez La Grande Récré, environ 350 chez Gap.

Or, le veto de Bercy, qui a refusé d'accorder un prêt de 48 millions d'euros à la FIB, trois jours avant la liquidation, a eu des répercussions. Certains élus, dont Nicolas Dupont-Aignan, député Debout la France de l'Essonne, et Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice Gauche républicaine et socialiste, reprochent à l'Etat cette posture « *d'autruche* ». Et, d'après un professionnel de la mode, le gouvernement n'aurait aucunement mesuré l'émotion et « *l'angoisse* » qu'a suscitées la fermeture des 511 magasins de l'enseigne, partout en France.

« *Une Française sur deux a du Camaieu dans son placard* », estime-t-il. Parmi elles figurent beaucoup de quinquagénaires confrontées à la précarité et aux affres des fins de mois.

Juliette Garnier et Florence Traullé(Lille, correspondante)